



LA VILLE DE SAINT-MAURICE RECRUTE
UN EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS (F/H)
AU SEIN DE SES CRECHES COLLECTIVES MUNICIPALES

Située à proximité immédiate de Paris et en bordure du Bois de Vincennes, la ville de Saint-Maurice offre un cadre agréable et verdoyant. Avec une municipalité orientée vers l'environnement et l'avenir par la conduite de nombreux projets innovants et durables, la ville de Saint-Maurice bénéficie d'une situation géographique privilégiée (accessible en transports en commun – à proximité du RER A – et du métro ligne 8). La ville compte de nombreuses infrastructures et espaces verts, un patrimoine architectural remarquable, et des équipements de qualité.

La ville de Saint-Maurice recherche un **E.J.E.** (H/F) pour le secteur Petite Enfance, placé sous l'autorité hiérarchique du Directeur d'Etablissement. L'éducateur de Jeunes Enfants contribue, sur la base de l'observation, à la qualité du service rendu aux familles et à celle de l'accueil des enfants, conçoit et met en œuvre le projet pédagogique de la crèche avec la direction de l'établissement et les équipes travaillant auprès des enfants.

Missions principales (liste non exhaustive) :

- Prendre en charge, sans être référent(e), d'un enfant ou d'un groupe d'enfants, de manière individuelle ou collective, à des moments définis de la journée, dans un but éducatif et pédagogique.
- Mettre en œuvre les moyens pour favoriser l'éveil, l'épanouissement, l'autonomie et le bien-être de l'enfant.
- Assurer, en lien avec les auxiliaires de puériculture, un rôle de soutien, d'accompagnement et d'écoute auprès des familles.
- Accompagner les professionnels de terrain dans leurs pratiques professionnelles.
- Travailler en relation étroite avec l'encadrement.
- Assurer la fonction de continuité de direction en l'absence de celle-ci, en lien avec la direction de garde.

Qualités requises :

- **Etre obligatoirement titulaire du diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants**
- Capacités d'encadrement, d'organisation et d'écoute, sens du service public
- Sens du travail en équipe, discrétion professionnelle et qualités relationnelles
- Sens de l'autonomie et de l'organisation
- Qualité d'écoute, d'observation et de communication

Compétences et savoirs :

- Connaissance du cadre réglementaire régissant les EAJE (établissements d'accueil de jeunes enfants) et des protocoles de mise en œuvre.
- Techniques d'écoute, de communication et de transmission d'informations.
- Compétences rédactionnelles.
- Méthodologie de conduite de projets.
- Organisation des conditions d'accueil de l'enfant et de sa famille.
- Conduite d'entretien avec les familles.
- Établissement de relations éducatives avec les enfants.



Avantages :

- Rémunération : statutaire + régime indemnitaire + 13^{ème} mois
- Temps de travail à temps complet : cycle hebdomadaire de 37h30 du lundi au vendredi par roulement d'équipe sur une amplitude horaire comprise entre 7h30 et 19h00.
- Droits à congés : sur une année complète de présence : 25 jours de congés annuels + 2 jours hors période (selon conditions statutaires) + 14 jours RTT
- Remboursement des frais de transport (à hauteur de 75%)
- Forfait mobilités durables
- Complémentaire santé avec participation de la collectivité
- Accès au Groupement d'Entraide du Personnel Communal (chèques vacances, etc.)
- Accès au Restaurant Inter-Administratif (RIA) avec participation de la collectivité
- Compte Epargne Temps